Un Montgeardin centenaire à l'honneur!

Le 6 octobre 2012, Monsieur Jean MARTY, doyen de la commune, a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Calmont.

Né le 6 octobre 1912 à MONESTROL, Monsieur Jean MARTY avait épousé une Montgeardine, Marie MONIE, à la mairie de Montgeard le 22 février 1938. Il s'était installé sur la commune pour ne plus la quitter jusqu'à son départ pour la maison de retraite. De mémoire de Montgeardins, c'est le premier centenaire de notre bastide. Nous espérons qu'il ouvre la voie à beaucoup d'autres centenaires.



Infos citoyennes

Message de la Gendarmerie de Nailloux

En cette période des fêtes de fin d'année et face à une recrudescence des cambriolages dans le secteur, la gendarmerie de Nailloux tient à nous rappeler quelques actes citoyens à appliquer pour éviter la tentation des cambrioleurs:

PROTÉGEZ VOTRE MAISON:

- Fermez à clé les portails d'accès à votre propriété,
- Renforcez la protection des portes (serrure 3 points...),
- Une fenêtre non protégée par un volet doit bénéficier de barreaux de protection,
- Ne laissez pas vos clés sur la serrure d'une porte fenêtre,

"Le home jacking": les voleurs s'introduisent dans votre domicile et dérobent votre sac à main ainsi que les clés de votre véhicule.

LES RÉFLEXES A ADOPTER :

- Méfiez vous des démarcheurs et quémandeurs,
- Si des individus prétendent être des agents de l'État, demandez leur nom, leur affectation ainsi que leur carte professionnelle (si nécessaire faites appel à la gendarmerie)
- Signalez nous les comportements suspects.

EN VOTRE ABSENCE:

- N'utilisez pas les "cachettes" classiques : clés dans la boîte aux lettres, sous le paillasson, dans un pot de
- Ne laissez pas d'indication mentionnant votre absence, ni sur votre porte ni sur votre répondeur télépho-
- Même pour une courte absence, verrouillez portes, fenêtres, et volets,
- Informez votre voisin de votre absence ou, en cas d'absence prolongée, prévenez la Gendarmerie
- Faites relever votre courrier régulièrement.

PROTÉGEZ VOS VÉHICULES:

- Verrouillez systématiquement portes et vitres de votre véhicule,
- N'y laissez aucun objet en évidence (GPS, CD, clés, sac à main, appareil photo, téléphone portable...),
- Même à l'arrêt de courte durée, enlevez les clés du contact et verrouillez les portières.

VOTRE BRIGADE:

Gendarmerie Nationale, 7 avenue François Mitterrand, 31560 NAILLOUX Téléphone 05.34.66.70.10 (ouverture des bureaux au public les lundis, mercredis et jeudis après-midi de 14 heures à 18 heures).

SI MALGRÉ TOUT VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE:

- Ne touchez à rien pour préserver les indices.
- Appelez immédiatement la brigade de gendarmerie en composant le 17,.
- Faites rapidement opposition à vos cartes bancaires et chéquiers volés.



Nº 10 **2ÈME SEMESTRE 2012**

Inscription sur la liste électorale

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune. Présentez vous muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La mairie sera ouverte le lundi 31 décembre de 10 h à 12 h.

Réveillon du Jour de l'An

L'Amicale Culturelle de Montgeard, aidée de ses bénévoles, organise cette année encore le réveillon du Jour de l'An.

Le repas aura lieu à 20 h 30 et sera suivi d'une soirée dansante ouverte et gratuite à tous les Montgeardins à compter de 00 h 30.

fêter la nouvelle année!

Venez nombreux nous rejoindre sous la halle pour

Le nombre de places au repas étant limité à 120 personnes, inscrivez-vous sans attendre auprès de Jean Dejean, Germaine Cesses, André ROOU ou à la mairie.

MENU

Kir royal Foie gras sur canapé Assiette de la mer Blanquette de veau et son gratin de petits légumes Fromages Trio de dessert Vin blanc, Vin rouge, Vin rosé Café

Adulte: 40 € Enfant (6 à 14 ans) : 15 € Enfant-de 6ans : gratuit

Fête Locale 2013

En raison du 15 août qui tombe un jeudi en 2013, Villefranche a décidé de décaler sa fête après le 15 août 2013 alors qu'habituellement, celle-ci était avant le 15 août. Ce qui entraîne un changement de date pour celle de Montgeard.

Monestrol, traditionnellement organise sa fête le dernier dimanche d'août, soit pour 2013, le 25 août.

Mairie de Montgeard



Rue de la Bastide 31560 MONTGEARD Tél / fax 05.61.81.34.74

HORAIRES

LUNDI, MERCREDI, JEUDI DE 10H À 12H

MARDI, VENDREDI DE 15H30 À 18H30 Il n'est pas possible, en raison de la messe et des jeux inter villages (que Montgeard doit organiser en 2013), de rester sur les mêmes dates que la fête de Monestrol. Aussi, dans un souci d'équilibre festif sur le territoire, l'Amicale Culturelle et le Conseil Municipal ont décidé d'avancer la date de la fête locale au :

vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 août 2013.

Jeux inter villages 2013

L'Amicale Culturelle communique :

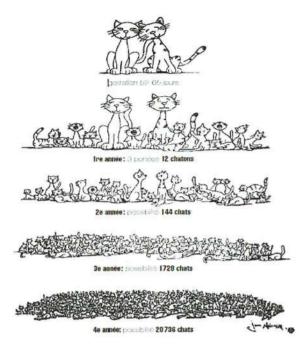
Pour l'organisation des jeux inter villages qui auront lieu à Montgeard le 11 août 2013, nous recherchons des montgeardins et montgeardines pour nous aider à la conception et à l'organisation de ces jeux.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir contacter Chantal DAGOU: 05.62.71.16.19

Infos Municipales

Campagne de capture des chats errants

la prolifération du chat



Suivant l'article L 211-22 du code rural et pour répondre aux attentes de certains habitants face à la prolifération des chats errants dans le village, la commune envisage de charger la société SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) de procéder à une campagne de capture :

du lundi 28 janvier 2013 au lundi 18 février 2013.

Cette société installera, au cœur du village, dans un endroit stratégique, une cage-trappe sans danger pour les animaux. Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire identifier votre animal (tatouage, puce d'identification, collier avec coordonnées). Seules ces trois identifications seront prises en compte par la société.

D'autre part, dans l'intérêt de tous, il est possible d'agir en amont en procédant à la stérilisation de vos chats ce qui limitera les naissances sur la commune.

Comme expliqué sur le schéma, un couple de chats peut, en quatre ans, reproduire plus de 20 000 chats.

stérilisation = solution

STERILISATION = SOLUTION

Frelons asiatiques

Comme vous avez pu le constater, cette année, nous avons été confrontés à une arrivée importante de frelons asiatiques sur notre territoire.

Aussi, nous nous sommes procurés des informations du Conseil Général de la Gironde qui préconise une mise en place de pièges pour éliminer un maximum de reines fondatrices et lutter ainsi contre la prolifération du fre-lon asiatique. Les pièges sont à mettre en place du 15 février au 30 avril maximum. C'est durant cette période que les reines fondatrices sortent de leur refuge d'hiver et cherchent un endroit pour construire un nid. C'est pourquoi, il est fondamental de respecter ces dates : du 15 février au 30 avril. Après le 30 avril, ce sont les abeil-les que vous piégerez.

Chaque reine fondatrice piégée = 1 nid en moins!

Si vous voyez la présence d'un nid sur votre terrain, contactez le secrétariat de la mairie afin de procéder à son signalement et de récupérer les coordonnées d'entreprises habilitées pour la destruction des nids.

Le piège !!!

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir d'une bouteille en plastique vide (1,25 litre, 1,5 litre, 2 litres) coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir.

Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faites des petits trous (environ 5mm) avec un bout de fil de fer chauffé.

Au fond de cette bouteille, versez :

- un verre de bière brune de préférence
- un verre de vin blanc (qui repousse les abeilles)
- un trait de sirop (cassis ou framboise, ...)

Ce piège peut-être suspendu à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50m ou 2 mètres (pour une bonne surveillance). Il peut également être placé sur un balcon.

Plus on met de pièges, même sur un petit terrain, plus on augmente les chances de capture.

Carnet des naissances 2012

Bayron DELAPREZ, né le 31 mars

Anaïs DANEZAN CAVIALE, née le 16 mai

Anna GARRIGUES, née le 27 juin

Lola FAURE-BRAC, née le 2 août

Clément PIQUES, né le 2 septembre

Abel TOURNISSA, né le 19 octobre

Mattéo MELIX, né le 23 novembre

Enola PELFORT, née le 29 novembre

Rappel de quelques démarches administratives

Certificat d'immatriculation:

Lorsque vous emménagez sur une

nouvelle commune, vous devez

obligatoirement faire procéder au

changement de domicile sur votre

certificat d'immatriculation dans le

Lorsqu'il s'agit de l'acquisition d'un

nouveau véhicule, vous bénéficiez

également d'un délai d'un mois

pour faire établir un certificat d'im-

Ces démarches peuvent être réali-

sées directement en mairie. N'hési-

tez pas à contacter le secrétariat

pour connaître les pièces nécessai-

res à l'établissement de votre dos-

Recensement militaire:

Tous les jeunes ayant atteint l'âge

de 16 ans, les filles comme les gar-

çons, doivent spontanément se pré-

senter au secrétariat de la mairie

pour se faire recenser. Cette for-

malité est obligatoire pour pouvoir

se présenter aux concours et exa-

mens publics.

matriculation à votre nom.

mois suivant votre installation.

Toutes nos félicitations aux heureux parents!

Dates à noter pour 2013!

Commémoration du 8 mai et Repas des aînés : mercredi 8 mai 2013

Festicolaur: samedi 23 mai 2013

Auberge Espagnole: samedi 13 juillet 2013

Fête locale: vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 août 2013

Vide grenier: dimanche 29 septembre 2013

Commémoration du 11 novembre : lundi 11 novembre 2013

Concours des Villes et Villages Fleuris 2012

Cette année encore, Montgeard a participé au Concours des Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne qui récompense les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des espaces publics et privés. Début juillet, le jury a donc visité notre joli village et les lauréats de cette année 2012 sont :

1- Madame Sarah Mc MEEKAN

2- Madame Janine CROUZIL



Nous avons également eu l'agréable surprise de voir notre élue, Marie-Laurence GOUZENNES, en charge du fleurissement, recevoir le Prix du Jardinier!

En 2011, le Conseil Général avait décerné à la commune un « diplôme d'honneur » pour nous encourager dans ce travail d'embellissement du village!

Un grand bravo à nos lauréats et un grand merci à Marie-Laurence, aidée cette année par Robert et Nicolas, pour son travail remarquable et pour lequel elle consacre beaucoup de son temps!

Nous profitons également de cette occasion pour adresser nos plus sincères remerciements à tous les administrés qui contribuent aussi à l'embellissement de notre bastide!

Recensement 2012

Cette année, la commune de Montgeard a été recensée. La municipalité tient à vous remercier de votre participation à cet acte civique.

Les populations légales issues des enquêtes annuelles de recensement ne sont pas encore publiées, cependant, le chiffre constaté par la mairie à l'issue de l'enquête est de 452 habitants.

Merci à notre agent recenseur, Monique SORROCHE, qui a mis toute son énergie dans la réalisation de cette enquête.